

**RAPPORT ANNUEL DU  
CONSEIL RÉGIONAL DU  
DISTRICT DE NYON  
2014**

L'année 2014 a été marquée par plusieurs éléments forts parmi lesquels quelques aboutissements notoires.

La pose de la première pierre de l'extension du parc animalier de la Garrenne. Ce chantier est le résultat d'un accompagnement subsidiaire, essentiel et « exemplaire » de la commune de Le Vaud et de la région depuis bientôt dix ans.

Nous relevons également avec satisfaction la concrétisation formelle de la promesse de participation fédérale à hauteur de 35 millions de CHF pour 9 projets d'intérêt d'agglomération au sein du district. Dans ce cadre, on notera la signature du contrat corridor biologique de Vesancy-Versoix.

Dans le territoire, on remarque de plus en plus de mesures infrastructurelles visibles qui sont destinées à favoriser les transports publics dans la région.

L'outil SOFREN connaît la concrétisation de sa première opération en démontrant son utilité pour contribuer à résoudre des projets complexes.

Dans le domaine des aides, on constate que les demandes dans les secteurs culturel et sportif sont croissantes et bien supérieures aux moyens disponibles. Cet état de fait met en évidence les « besoins » de la population de notre région.

Les tendances du développement régional confirment la tertiarisation aiguë de l'économie, les difficultés des secteurs primaires et secondaires, l'émigration des classes d'âge de 25-40 ans et le vieillissement de la population. Ces éléments constituent des enjeux majeurs pour la région.

Comité de direction, le 5 mars 2015

## 1. SOCIO-ÉCONOMIE

### 1.1 Filière bois

#### Programme de promotion

Le lancement du programme de promotion a été initié par la mise en place de l'identité visuelle et du site web [www.bois-durable.ch](http://www.bois-durable.ch). Par ailleurs, des opérations de communication ont été élaborées auprès de publics cibles : les communes, productrices et consommatrices de bois, ainsi que les entreprises de transformation, maîtres d'ouvrage ou bureaux d'ingénieurs. D'une part, ces actions spécifiques devraient permettre aux représentants des collectivités de valoriser l'exploitation du bois local/suisse. D'autre part, à la suite d'un appel à réalisation en bois suisse, 21 constructions ont été présentées par des entreprises. Ces objets emblématiques seront certifiés bois suisse - COBS (Certificat d'origine bois suisse). L'ensemble de ces démarches feront l'objet de communications en 2015.



#### Place de stockage

Un modèle de simulation qui permet

de tester différentes variantes de la chaîne de production du bois avec ou sans place de stockage a été réalisé. Il a été obtenu à partir de l'analyse économique de la chaîne de production, qui permet de distinguer les coûts de transport des coûts forestiers. Toutes les informations relatives à l'exploitation forestière, au transport et au stockage ont été apportées par les professionnels du bois.

Cette approche fait suite à l'identification de parcelles pouvant potentiellement accueillir une place de stockage. La question foncière pourra être améliorée grâce à l'outil de simulation, qui fait ressortir distinctement les avantages et inconvénients spécifiques de chaque site.

#### Pôle Bois

Dans le cadre de la collaboration avec le partenaire privé Losinger Marazzi, une analyse comparative de projets similaires en Suisse et en Europe, une enquête en ligne, ainsi que des entretiens avec des experts confirment l'importance de développer un Pôle Bois. Un tel site spécialisé permettrait de valoriser la ressource locale et d'ouvrir des débouchés. Des facteurs clés de succès ainsi que des domaines d'activités porteurs pour le Pôle Bois ont été communiqués.

La démarche foncière se poursuit dans le cadre de la SOFREN. Elle

conditionnera le lancement d'une étude de marché, prochaine phase du développement du Pôle Bois.

### 1.2 Abattoir régional

La Coopérative d'exploitation de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE) doit délocaliser ses activités d'ici à 2017. Depuis 2013, la commune de Rolle pilote un groupe de travail qui réunit des membres du comité du CARRE, l'association régionale du district de Morges (ARCAM) et le Conseil régional. En 2014 a eu lieu une étude de marché qui a confirmé l'intérêt de poursuivre les activités avec un volume de production sensiblement supérieur tout en conservant un statut d'abattoir de petite taille. La rentabilité d'un nouvel outil de production est démontrée. Une parcelle est identifiée dans le district de Morges. La question foncière sera approfondie en 2015.

### 1.3 Maison des vins

Le comité de l'Association pour l'étude de la Maison des vins, la commune de Mont-sur-Rolle, le Conseil régional et l'ARCAM ont réuni les financements locaux, régionaux, cantonaux et fédéraux nécessaires pour permettre dès 2015 : une analyse comparative de projets similaires, le plan d'affaires détaillé et le modèle de gestion du projet, le dossier de recherche de fonds,

le concours d'architecture. 2014 a été une année de réorganisation. Dès janvier 2015, un bureau spécialisé assurera la coordination du projet avec les autres mandataires.

### 1.4 Fonds à l'innovation

Le fonds régional d'aide aux projets d'entreprises, alimenté à part égale par le Département cantonal de l'économie, a été lancé en 2014. La première édition récompense Sensima Inspection, PME glandoise spécialisée dans la micro-électronique, en faveur de son projet de création de sondes pour la détection de fissures dans les turbines à gaz.

### 1.5 Partenariat avec les entreprises Plans de mobilité de site et d'entreprise

A l'instar de la démarche engagée en 2012 sur le site de Terre Bonne, les entreprises du site de la Vuarpillière ont initié un plan de mobilité interentreprises. Les premières mesures seront mises en place au printemps 2015. En référence à la ZI de Plan-les-Quates, le projet de point d'information mobilité pour les sites d'importance en termes d'emplois dans le district est en cours de finalisation. Le partenariat avec Pro-Jet, les communes et le canton se poursuit. Il doit permettre de trouver le scénario le plus adapté

au contexte régional et d'identifier les différents financements public et privé complémentaires.

### 1.6 AppApp



En 2014, 46 apprentis répartis en 13 groupes ont bénéficié de cours d'appui dans diverses branches telles que le français ou l'économie. Cette démarche consiste à délivrer des cours en petits groupes aux apprentis qui souhaitent poursuivre leur formation professionnelle dans les meilleures conditions. Régionyon se réjouit du partenariat mis en place avec l'entreprise Swissquote qui a soutenu cette mesure pour ouvrir un cours à ses apprentis.

### 1.7 Services en ligne

Le portail regionyon-entreprises.ch offre plusieurs solutions aux entreprises et à la population. Les entreprises ont la possibilité de publier en continu des offres d'emploi et d'actualiser leurs données. Elles peuvent aussi rechercher des locaux et des terrains ou toute autre information pratique. Les entreprises profitent ainsi d'une meilleure visibilité et d'une mise en réseau pour la concrétisation

de leurs projets.

- Répertoire des entreprises : en soutien aux Villes de Nyon et de Rolle, le Conseil régional a effectué une enquête auprès des entreprises de ces communes. Avec un taux de retour de plus de 30% des entreprises, le répertoire intercommunal recense désormais presque 6'900 entreprises. Cette actualisation permet aux communes de disposer d'un outil des plus précis, (voir chapitre communication).  
- Offres d'emploi : cet outil a été lancé en 2014. Une vingtaine d'offres d'emploi y ont été publiées, elles ont été consultées près de 600 fois. Ce service répond à une demande grandissante d'actifs résidants dans la région.

## 2. TOURISME

### 2.1 Stratégie de développement touristique

S'inscrivant dans la stratégie régionale de développement socio-économique, la stratégie de développement touristique a été validée par le comité de direction en automne 2014. Elle pose les axes forts du développement touristique pour l'entier du district en relation avec les domaines d'activités stratégiques de la promotion touristique. Certains aspects seront approfondis en 2015 par le biais de mandats spécifiques.

Parallèlement, une politique de soutien aux manifestations a été simultanément validée par le comité de direction. Elle donne une légitimité touristique à quelques événements économiques, culturels et sportifs d'intérêt suprarégional qui contribuent à la notoriété de la région et génèrent des nuitées hôtelières. Cette politique facilitera l'obtention de soutiens tiers.

### 2.2 Taxes de séjour, aide/projet, FRET, ...

Le comité de direction a validé l'octroi d'une aide à un produit combiné alliant une offre en transport (NStCM) et une création musicale à laquelle participe la fanfare de Mont-sur-Rolle dans le cadre du festival far°.

Le Fonds régional d'équipement touristique (FRET) a été sollicité pour le financement d'un projet, le comité de direction a validé le soutien à la mise en place de l'infrastructure Luna Classics à Nyon.

Afin d'optimiser l'utilisation du produit de la taxe de séjour, le règlement du FRET est en cours de révision. Le nouveau règlement sera communiqué en 2015.

### 2.3 Projets structurants Tourisme jurassien

Un groupement de mandataires a mis en évidence la nécessité de professionnaliser la filière touristique,

l'opportunité d'intégrer des produits au sein de marques existantes et de prioriser le développement autour de deux ou trois projets d'intérêt.

Le positionnement identifié : le tourisme de nature, alliant sensibilisation à l'environnement, activités ludiques et sportives en toute saison. Dans ce contexte, le projet de la Givrine a été identifié comme projet prioritaire par les participants aux comités de pilotage et technique. La Givrine symbolise un point de départ à la constitution d'un tourisme en réseau permettant des synergies avec de nombreux partenaires.

### Patinoire de Saint-Cergue

Le projet régional de patinoire touristique de dimension sportive à St-Cergue a été retiré compte tenu des coûts élevés du projet et de son exploitation. Une réflexion est en cours pour développer des équipements plus adaptés.

### Télé-Dôle

La région a manifesté son intérêt en adoptant massivement le préavis 41-14 pour aménager les pistes du domaine de La Dôle. La question de la gouvernance de Télé-Dôle a été prise en main par un groupe de travail mené par le Conseil d'administration en collaboration avec la région. Une nouvelle gouvernance sera proposée aux action-

naires de la société au printemps 2015.

### **Tourisme lémanique**

La stratégie a été posée en 2014, différents mandats permettront en 2015 de confirmer les potentiels pour la valorisation de patrimoines, les retombées touristiques d'activités artistiques, la promotion des produits du terroir, le développement de la sensibilisation à l'environnement reliant le lac Léman au Jura.

## **3. CULTURE**

### **3.1 Soutiens aux activités culturelles**

Les soutiens à la culture se répartissent ainsi :

- Le prix artistique 2014 concernait les arts visuels. Le jury a cette année choisi de récompenser Yann Gross, photographe. Les travaux de Yann Gross portent principalement sur des questions d'identités et d'interculturalités, impliquant une collaboration avec diverses communautés.

- Dans le cadre de Visions du Réel, le prix Régionyon récompense un film long métrage en compétition internationale. En 2014, il a été attribué à *The Forest* de Sinisa Dragin.

- Les conventions tripartites de partenariat : le far°, l'Usine à Gaz et le

Théâtre de Rolle. La reconduction de la convention tripartite avec le far° a été discutée avec l'État de Vaud dans le but d'établir une première convention quadripartite dès 2015.

- Un certain nombre d'aides « régulières » accordées à des institutions qui contribuent par leurs actions à implanter durablement une activité artistique dans la région. 11 projets ont été soutenus.

- Les aides « ponctuelles ». 32 demandes ont été déposées aux trois échéances fixées dans l'année. 17 projets ont été soutenus.

(Cf. détails des aides en annexe)

### **3.2 Projets structurants Extension de l'Usine à Gaz**

A la suite du vote favorable du préavis, le Conseil régional est représenté officiellement au sein de la commission de construction et du groupe d'utilisateurs du projet d'extension de l'Usine à Gaz. La phase d'étude de faisabilité a été lancée au printemps 2014.

### **Agenda culturel**

En 2014, le Conseil régional a organisé un concours en vue de réaliser la maquette de ce futur agenda. Il a également établi et signé une convention de partenariat avec Nyon Région Tourisme et la Fédération régionale des associations culturelles (FRAC) dans

le but de mener à bien ce projet. Une commission de rédaction a été instituée. La diffusion en tous-ménages de l'Agenda culturel de la région est prévue pour 2015.

## **4. SPORTS**

Un dispositif d'aides a été développé et mis en place. Il vise à soutenir la pratique du sport sur trois axes : les manifestations, les institutions sportives régionales, ainsi que les athlètes accomplis.

Des soutiens peuvent donc dorénavant être accordés pour autant que les critères soient remplis et notamment que l'activité ou le projet concerné contribue à la dynamique sportive de la région, y soit localisé ou ait un fort lien avec elle et démontre une forte viabilité (professionnalisme).

En 2014, le Conseil régional a accordé des soutiens en faveur de 5 sportifs d'élite, d'un club et de 5 manifestations sportives régionales.

La participation des milieux sportifs a permis d'actualiser le guide des sports publié sur le portail web [www.regionyon-sport.ch](http://www.regionyon-sport.ch).

En mars 2014, le Conseil régional a organisé un atelier de concertation au sujet de l'accessibilité des salles de sport régionales. Le Conseil régio-

nal a consulté les communes pour la mise en place en réseau d'un système de gestion informatique des salles de sport. Un appel d'offres a été organisé dans ce sens au courant de l'été 2014. La position des communes orientera la suite des étapes en 2015.



*Emilie Amaron, judoka soutenue par la région en 2014*

## **5. MOBILITÉ**

### **5.1 Réorganisation des transports publics**

Le programme de réorganisation des transports publics à travers trois axes d'actions, aménagement, expérimentation, accompagnement, a permis d'optimiser l'offre pour les usagers, notamment en permettant la priorisation des bus sur le réseau.

## Aménagements

Un système de détection pour les bus aux carrefours à feux (Coppet, Com-mugny, Rolle et Nyon) a été installé. La région a joué le rôle de coordinateur entre les partenaires, dont les transporteurs et le Canton.

Plusieurs préavis ont permis de financer la réalisation d'une partie des mesures d'amélioration de la circulation des lignes de bus afin de fiabiliser leurs horaires (voies réservées, carrefours, feux de priorisation) et garantir leurs correspondances.

Au niveau du franchissement des jonctions autoroutières pour les bus, les travaux ont été engagés à la jonction de Coppet sous la maîtrise d'ouvrage du Canton. A Rolle, une convention de répartition financière réunissant les partenaires a été élaborée, elle sera signée en 2015. La convention prévoit une maîtrise d'ouvrage de l'Office fédéral des routes. Un processus partenarial similaire doit être initié en 2015 pour la jonction de Gland. La réalisation de ces mesures s'échelonne sans doute jusqu'en 2020 en raison de la complexité des procédures.

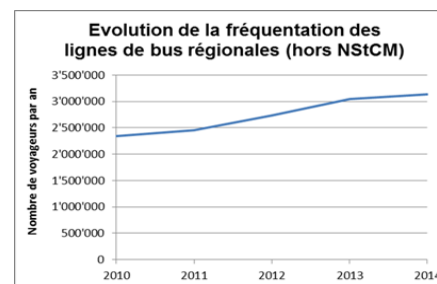
## Expérimentations et études d'exploitation

Les premières expérimentations d'offres supplémentaires financées par le fonds TP ont été lancées puis

renforcées en 2013 par l'ajout d'expérimentations supplémentaires. Les offres supplémentaires qui ont atteint les objectifs de fréquentation visés sont repris dès décembre 2014 par le mécanisme du Transport Régional Voyageur (TRV).

## Accompagnements

Un concept régional de parking relais (P+R) a été présenté aux communes et aux partenaires en juin 2014 puis mis en consultation durant l'été. Le concept a été accueilli favorablement et l'année 2015 verra la finalisation du document et le démarrage de la phase opérationnelle. Plusieurs projets sont déjà en cours : à Rolle pour un P+R à la gare et à la halte de l'Asse pour un P+R lié à l'augmentation de l'offre du NStCM.



Augmentation de 4.1% en 2014 de la fréquentation des lignes de bus régionales

## Développement ferroviaire : gares régionales

Conformément aux engagements conjoints des CFF, du Canton, du Conseil régional et des quatre communes centres au travers d'une lettre d'intention, un tableau de bord a été élaboré et diffusé aux partenaires en 2014, afin d'assurer un développement harmonieux et de qualité de ces lieux stratégiques et structurants.

## Transport de marchandises par le rail

Les enjeux nécessaires à la pérennisation de la plate-forme d'Eysins, indispensable pour le transbordement des produits agricoles et forestiers, ont été formalisés et débattus au sein d'un groupe réunissant les partenaires dont le Canton propriétaire. L'année 2015 devra donc permettre de préciser les conditions cadres pour les investissements, la gestion et l'entretien de la plate-forme.

## 5.2 Projets de mobilité douce

À la demande des communes concernées, le Conseil régional a initié une démarche pour améliorer la liaison de mobilité douce entre Ruge (Gilly), la gare de Rolle et Perroy. Ce projet fait partie des mesures du Grand Genève pouvant bénéficier d'un cofinancement fédéral. L'étude se déroule

en 2015.

## 5.3 Coordination du réseau de vélos en libre-service

Le groupe de travail est constitué de représentants de communes (Nyon, Rolle, Coppet), ainsi que le responsable mobilité du comité de direction, d'un représentant des entreprises et du prestataire PubliBike.

Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois sur l'année. Le rachat du réseau de Velopass par CarPostal (PubliBike), opéré en 2013, a nécessité durant l'année écoulée d'établir les règles de collaboration et de gestion avec tous les partenaires ainsi qu'avec le vélopasseur, Pro-Jet et le prestataire PubliBike. Le prochain contrat de prestations devra entrer en vigueur en mai 2016.

## 5.4 Route Suisse RC1

Les quatre Conseils communaux (Mies, Tannay, Coppet, Founex) ont validé leur participation à l'étude de projet définitif de la requalification de la Route Suisse 1<sup>re</sup> étape. Le Canton maître d'ouvrage de ce projet situé principalement hors traversée de localité, et la Région ont aussi validé leur participation financière. La réalisation est prévue dès 2016.

Dans la continuité de la première étape, le Conseil régional a réuni en

2014 les communes territoriales et le Canton. Ils ont lancé une étude de faisabilité sur ce tronçon allant de Founex à Perroy.

### 5.5 Autoroute A1

Dans le cadre du programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales, il avait été demandé que le tronçon de l'autoroute Coppet – Nyon soit réalisé avec le tronçon Le Vengeron – Coppet. Le message définitif de la Confédération confirme que le tronçon Coppet – Nyon ne dispose actuellement d'aucun financement. Toutefois, sous réserve de l'acceptation par le peuple suisse d'ici à 2017 d'un Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), une possibilité de financer la troisième voie autoroutière entre Coppet et Nyon à l'horizon 2030 pourrait être réenvisagée.

L'étude d'approfondissement des étapes d'aménagement de la jonction autoroutière de Nyon aux horizons 2020 et 2030 est achevée. Les travaux devraient être réalisés par l'OFROU.

## 6. ENVIRONNEMENT

### 6.1 Corridors

#### Corridor Vesancy-Versoix

Le contrat corridor a été signé en mars

2014 par les partenaires français, genevois et vaudois. La réalisation des mesures du catalogue doit être finalisée dans un délai de cinq ans à partir de la signature du contrat, ensuite une mise à jour du catalogue pourra être proposée pour prolonger la démarche.

#### Corridor Jura-Promenthouse

La première démarche purement vaudoise de contrat corridor fait le lien entre le corridor Vesancy-Versoix et le bassin versant de la Promenthouse. Comme dans la démarche Vesancy-Versoix, un catalogue approuvé par les communes territoriales, les propriétaires fonciers, le Conseil régional et le Canton sera mis en œuvre dans un délai de cinq ans après la signature du contrat corridor qui est prévue à l'automne 2015.

### 6.2 Réseaux OQE

Les premiers réseaux soutenus par les communes et le Conseil régional (Eco-Terre-Sainte et Frontière) ont commencé leur activité avec succès, ce qui a été relayé par la presse en 2014. Un nouveau réseau « Nyon Région » a obtenu un soutien régional pour la réalisation de ses mesures. D'autres réseaux en cours de développement pourraient de la même manière solliciter le Conseil régional.

### 6.3 Étude des filières de production d'énergie renouvelable

Cette étude a répertorié l'usage actuel des sources d'énergie pour les bâtiments (logements et activités) et mis en évidence les besoins nécessaires à l'horizon 2030 pour le parc actuel et pour les nouvelles constructions, à l'échelle du district. Elle a aussi analysé les sources d'énergies renouvelables potentielles et suggéré des pistes pour le bon usage des filières, « la bonne énergie au bon endroit ». Un outil cartographique facilitant l'analyse énergétique de la commune et permettant également une prise de décision raisonnée du mode d'approvisionnement énergétique est à disposition.

Autour des résultats de la démarche, un travail de communication et d'échange avec les communes est prévu en 2015.

### 6.4 Autres projets environnementaux

- Le Conseil régional a été sollicité pour un soutien technique dans la recherche de sites favorables pour l'installation d'une nouvelle STEP régionale pour les bassins-versants de Nyon et Gland. La perspective du traitement des micropolluants et des financements fédéraux liés incite les acteurs à étudier la réalisation d'une

STEP unique en mesure de traiter les eaux usées d'un bassin de population de 100'000 habitants.

- Sensibilisation à l'environnement : Un nouveau réseau de partage de l'information et des compétences permet d'envisager des actions communes. Il regroupe les acteurs professionnels comme le Musée du Léman, le Parc naturel régional du Jura vaudois, le Zoo de la Garenne, le Jardin botanique du Château de Prangins, l'Arboretum, la Maison de la rivière, l'Agroscope, ..., mais également les services de certaines communes et le Grand Genève.

## 7. TERRITOIRE

### 7.1 PDRN-opérationnel

Deux séances de présentation du volet opérationnel aux communes ont eu lieu. Les remarques émises par les communes et les services cantonaux ont permis de remanier le document, qui sera finalisé au printemps 2015, pour une adoption prévue avant la fin de l'année par les exécutifs communaux et par le Conseil d'Etat.

### 7.2 Démarches partenariales

Les démarches partenariales engagées dans le district sont toutes touchées, pour leur dimension d'aménagement du territoire, par l'adoption

des nouvelles dispositions de la LAT en mai 2014. Il s'agira de les intégrer dans les processus de projet en travaillant sur la priorisation des développements et en renforçant la solidarité régionale et intercommunale pour la recherche de solutions.

### **SDAN**

Le Copil du SDAN s'est réuni quatre fois en 2014 afin d'examiner l'avancement de la mise en œuvre de ses projets. Il a décidé de réintroduire un groupe technique destiné à favoriser l'échange d'information et de proposer un nouveau processus de coordination des projets d'importance. Chaque commune présentera les projets ayant des conséquences territoriales pour l'ensemble du SDAN afin d'en débattre à différents moments de leur concrétisation.

### **Route de distribution urbaine (RDU)**

Parmi les mesures envisagées dans le cadre du Schéma Directeur de l'Agglomération Yonnaise (SDAN), le projet de RDU constitue un des axes stratégiques, par son potentiel et son impact sur le territoire.

Différentes études ont été engagées, soit :

- l'avant-projet « RDU – Eysins » (intégration modes doux, aménagement

d'espaces publics, requalifications et potentiels le long de l'axe) qui a été validé par les partenaires et soumis pour examen préalable auprès du Canton ;

- l'étude préliminaire concernant le franchissement « RDU – NStCM » qui a porté sur différentes options. Le choix de la commune territoriale de Nyon au sujet de la variante définitive devrait intervenir d'ici au printemps 2015 et permettre la détermination des autres partenaires en présence (Région, NStCM, Canton, ...)

- l'étude de faisabilité du tronçon « RDU 2<sup>e</sup> étape » (du NStCM jusqu'au giratoire des Murettes le long de la route de l'Etraz), portant sur l'intégration de la RDU dans son territoire ;

- l'élaboration d'un accord cadre en vue de préciser les conditions et le programme d'une étude-test (2015-2016) pour la RDU 2<sup>e</sup> étape : En Oulteret (Nyon) Etraz-nord (Prangins).

### **Nyon-Gland**

Un processus de coordination entre les entités Nyon-Eysins-Prangins et Gland-Vich a démarré. Un mandat a été attribué afin de documenter les étapes de planifications de ces deux entités et les imbrications des nombreux projets de développement de ces secteurs. Il s'agit surtout de proposer un outil d'aide à la construction d'une vision partagée du futur, afin de

donner un cadre de référence aux projets engagés et à venir.

### **Terre Sainte, Coppet**

La problématique de la diminution du trafic de transit dans la rue principale de Coppet et la valorisation des usages de l'espace public a occupé les réflexions en 2014. Un projet d'aménagements éphémères en accompagnement d'un test de réduction de vitesse est engagé. L'essai est prévu au printemps 2015.

### **Zones artisanales**

L'obtention de bases de données statistiques a permis la constitution d'un état des lieux et d'une cartographie de référence pour l'ensemble des zones artisanales dans le district. Cette approche permet d'engager une réflexion qualitative sur le fonctionnement et l'occupation de ces zones. Parallèlement, une approche « besoins » permet de conforter les projets pour d'éventuelles nouvelles zones.

### **Gare de Rolle**

La planification du secteur de la gare comporte un volet important de réorganisation de la plate-forme multimodale. Un processus a démarré pour organiser au mieux cette interface en coordination avec les projets d'accessibilité modes doux à la gare depuis

Gilly, l'A-one Business Center, Mont-sur-Rolle et Perroy et ceux destinés à faciliter le passage des transports publics sur la jonction autoroutière.

### **Autres schémas directeurs intercommunaux**

Les groupes de communes formés autour des schémas directeurs se réunissent pour des projets concrets. Les communes du Nyon-Saint-Cergue-Morez ont souhaité engager la réalisation de P+R dans leurs gares afin d'accompagner le passage au quart d'heure du chemin de fer. Une démarche est engagée dans le cadre du programme transports publics avec un regard particulier sur la qualité des espaces publics des gares.

Les communes de l'Ouest rollois ont quant à elles engagé avec Rolle et Perroy une réflexion pour la mise à disposition d'une zone artisanale, les communes de la Serine et du NStCM ont fait de même.

## **8. COMMUNICATION**

---

### **8.1 WEB et Newsletter**

Comme les années précédentes, le Conseil régional a édité 4 newsletters en 2014. La newsletter est diffusée aux communes, ainsi qu'à plus de 1'000 abonnés.



Le site internet quant à lui reçoit près de 1'500 visites par mois. Il rassemble d'une part les informations institutionnelles et d'autre part des informations grand public par le biais des portails Mobilité, Culture, Sport et Entreprises.

## 8.2 Mobilité

Le groupe de travail Nyon région l'esprit mobile, accompagnant la communication au sujet de la mobilité, accueille les transporteurs : CFF, CarPostal, CGN, TPN, NStCM et PubliBike. Ce groupe s'est réuni 2 fois en 2014. Ce partenariat fait l'objet de conventions de collaborations bipartites.

La communication s'est déclinée sous deux formes : des supports informatifs (cartons suspendus, flyer des réseaux, communication spécifique par ligne ou bassin) et des actions de sensibilisation (de type offre combinée) pour le théâtre jeune public des mercredis à L'Usine à Gaz et un partenariat avec NRT pour une offre CFF combinant transports publics, location de raquettes et fondue à Saint-Cergue. Le flyer des réseaux a été distribué à plus de 22'000 exemplaires via les communes en tous-ménages ou mis à disposition dans les greffes, les entreprises partenaires de la mobilité et dans les institutions culturelles. L'accent a été particulièrement mis

sur les changements et l'amélioration dans le secteur de Gland et Rolle et environs avec la diffusion d'un tout-ménage en partenariat avec les communes et d'un communiqué de presse.

L'année 2014 a également été marquée par la communication sur les chantiers liés au programme d'aménagement des transports publics. Des difficultés de coordination avec les partenaires ont engendré des résultats mitigés.

Durant cette année, un nouvel outil de communication et de sensibilisation a été élaboré. Il s'agit d'un kit d'information sur la mobilité qui regroupera les informations utiles aux nouveaux habitants. Cet outil sera proposé et distribué aux communes courant 2015.

## 8.3 Culture

La communication des différents prix, soit l'appel à concours et la soirée de remise des prix artistiques, a été cette année encore organisée avec la Ville de Nyon. Partenaire important de l'événement régional, la Ville de Rolle a accueilli la cérémonie au Casino Théâtre. Les lauréats de la Bourse Jean Knechtli, du Prix artistique de Régionyon, des Prix et Mérite artistiques de la Ville de Nyon y ont été récompensés. Cet événement fédère un large public, des milieux politiques

aux milieux culturels, quelque 150 personnes y ont pris part.

## 9. ORGANISATION

### 9.1 CoDir

Plusieurs changements sont intervenus dans l'organisation du CoDir en 2014. Pierre Stampfli qui était présent depuis la création du Conseil régional a arrêté sa fonction en juin 2014. L'important département dont il avait la responsabilité dans le domaine de la mobilité est désormais repris par Cornélia Gallay. François Debluë a rejoint le CoDir au printemps 2014. Il assure la charge du département de la valorisation des ressources régionales. Enfin, Boris Vetsch est devenu le 11<sup>e</sup> membre du CoDir dès le second semestre 2014. Il assure la responsabilité des investissements régionaux au sein du CoDir.

Les groupes thématiques du CoDir coordination/lieux de vie/territoire-environnement-mobilité sont fonctionnels, ils permettent au CoDir d'examiner avec plus d'efficacité les dossiers qui ont été bien préparés sur les plans techniques et politiques.

Les membres du comité de direction se sont réunis à 24 reprises (22 séances ordinaires et 2 ateliers de travail).

Deux réunions d'échanges ont été organisées avec les députés et conseillers nationaux. Elles ont constitué des opportunités de discussion sur différentes thématiques traitées dans les chambres susceptibles d'impacter notre région.

### 9.2 Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises en traitant 12 préavis. Le Conseil intercommunal avait nommé en décembre 2013 une commission chargée de travailler avec le CoDir sur la question des investissements régionaux et du fonctionnement du Conseil régional. Dès le début de l'année, la commission régionale a souhaité travailler de manière autonome tout en conservant une relation régulière avec le CoDir. Elle a rendu son rapport lors du Conseil intercommunal de décembre 2014.

Un postulat Wahlen & Consorts sur le fonctionnement du Conseil régional a été déposé lors de la session de juin, le CoDir a déposé en décembre une réponse à ce postulat qui sera discutée au printemps 2015.

### 9.3 Organisation du Conseil régional, investissements régionaux

Les travaux de la commission régionale chargée des investissements ré-

gionaux ainsi que le postulat Wahlen & Consorts ont produit un ensemble de recommandations. Le CoDir doit les examiner pour formuler des propositions de « réforme » de l'organisation qui doivent être soumises au plus tard au Conseil intercommunal du printemps 2015 en vue de leur validation et de leur mise en œuvre pour la prochaine législature.

Ces propositions issues du législatif intercommunal (Cf 9.2) rejoignent différentes réflexions que le CoDir a menées en 2014 sur le financement des investissements régionaux, la politique des aides et la révision statutaire. La synthèse de ces travaux va déboucher sur deux préavis, l'un sur la révision statutaire et l'autre sur le concept de financement des investissements régionaux, qui seront déposés au Conseil intercommunal du 1<sup>er</sup> avril 2015.

#### **9.4 Secrétariat régional**

L'organisation du secrétariat régional repose sur un cadre et des procédures de travail qui sont en adéquation avec les besoins de soutien technique du CoDir. Les effectifs du secrétariat régional sont stables, ils correspondent à 11.6 équivalents temps-plein pour 13 collaborateurs. Les dépenses de fonctionnement de l'organisation sont

maîtrisées depuis plusieurs années, elles représentent environ 30% de l'ensemble du coût de l'organisation. Au niveau des effectifs du secrétariat régional, on note le renouvellement du poste d'assistante de communication, désormais occupé par Aurélie Pernet depuis février 2014, et la création d'un poste d'assistante de projet culture, tourisme et sport assuré par Viviane Aeby depuis février 2014.

### **10. GRAND GENÈVE**

#### **10.1 Gouvernance**

2014 a été une année délicate pour la gouvernance du Grand Genève. Le vote négatif concernant cinq parkings relais sur la couronne française a mis en péril l'accord entre Genève et les collectivités françaises pour un cofinancement genevois des infrastructures. Les relations entre partenaires en ont été affectées. L'assemblée ne s'est plus réunie à partir de juin. Elle a heureusement repris son travail en janvier 2015.

#### **10.2 Financement des mesures**

Les Chambres fédérales ont libéré les crédits pour la réalisation des mesures du projet d'agglomération 2<sup>e</sup> génération. Un projet d'accord sur les pres-

tations a été transmis aux agglomérations afin de préparer la signature des parties au début de 2015. Pour le district : 9 mesures ont été retenues par la Confédération pour un montant total de 35 mio de cofinancement fédéral.

### **11. MONITORING DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Une brochure sur les chiffres clés du district a été diffusée à l'occasion du Forum économique de La Côte (FELC). La plupart des données confirment les éléments soulevés dans la brochure « Quel développement du district de Nyon ? » publiée en juin 2011.

Les indicateurs qui y figurent seront régulièrement mis à jour et complétés par d'autres références destinées à mettre en évidence les tendances du développement.

Parallèlement, le Conseil régional poursuit sa collecte de données socio-économiques et territoriales afin de mieux documenter les différentes démarches régionales.

### **12. SOFREN SA**

La Société foncière de la région nyonnaise a été active sur 5 dossiers :

- La relocalisation partielle d'Agroscope-Changins. Des propositions formelles pour la relocalisation des terrains d'Agroscope convenant à la station fédérale ont été proposées à l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL), propriétaire des terrains. Les discussions sont serrées et une médiation du Conseil d'État a été sollicitée.

- Pôle Bois. Au regard des incertitudes liées au traitement fiscal des ventes de terrains par des agriculteurs, les démarches sont en cours sur deux sites de La Rippe et de Trélex pour la concrétisation de ce projet.

- Le projet de relocalisation partielle de la Ballastière est terminé, le terrain acheté puis légalisé à Luins a été revendu aux CFF. La parcelle libérée à Gland permet notamment d'implanter la station de transfert des déchets de SADEC, de réorganiser l'implantation de diverses activités en les éloignant des secteurs urbains habités sensibles. Ce premier projet concret, qui était assez complexe dans sa gestion avec de multiples partenaires, a démontré en grandeur réelle l'utilité de l'outil régional SOFREN.

- La SOFREN est mandatée par une

dizaine de communes de la région rolloise pour étudier une acquisition foncière en faveur de la création d'une zone d'activités intercommunale.

- Les communes du NStCM ont mandaté la SOFREN pour gérer une acquisition foncière en vue de l'implantation d'un parking d'échange à l'Asse sur la commune de Signy-Avenex.

## 13. ANNEXES

### 13.1 Préavis

Préavis adoptés en 2014 :

- N°46-14 Contribution de CHF 52'000.- pour l'étude de faisabilité de la RDU « 2<sup>e</sup> étape » dans le cadre de la mise en œuvre de la RDU
- N°45-14 Demande de crédit de CHF 85'100.- pour l'étude de projet définitif de la requalification de la Route Suisse (RC1 B-P) entre Mies et Founex
- N°44-14 Budget 2015
- N°43-14 Demande de crédit de CHF 45'000.- pour le cofinancement d'un concours d'architecture et d'un mandat d'accompagnement du projet de Maison des vins de La Côte
- N°42-14 Demande de crédit de CHF 166'000.- pour le cofinancement du réseau agro-écologique

Nyon Région

- N°41-14 Demande de crédit d'investissement de CHF 996'000.- pour la réalisation de l'aménagement des pistes du massif de La Dôle
- N°40-14 Demande de crédit d'investissement de CHF 120'000.- pour la participation du Conseil régional à la mise en œuvre du corridor biologique Vesancy-Ver-soix
- N°39-14 Comptes 2013
- N°38-14 Contribution de CHF 95'625.- pour la participation 2014 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération du Grand Genève
- N°37-14 Contribution de CHF 346'000.- sur le fonds régional TP pour le prolongement d'une année des courses expérimentales de priorité 1
- N°36-14 Demande de crédit d'investissement de CHF 260'000.- pour soutenir la réalisation du projet de nouvelle Garenne
- N°35-14 Contribution de CHF 2'159'500.- sur le fonds régional TP affecté pour la participation à la réalisation des mesures d'aménagement « 2013-2014 » hors ville de Nyon et la participation à la réalisation des mesures d'aménagement pour les lignes

régionales en ville de Nyon

### 13.2 Documents produits par le Conseil intercommunal

- Postulat Wahlen & Consorts en faveur d'une réorganisation du Conseil régional - juin 2014
- Rapport de la commission des investissements régionaux - décembre 2014

### 13.3 Publications

- Résumé « Plan directeur régional, volet opérationnel » - février 2014
- Rapport annuel - mars 2014
- Brochure « Chiffres clés et tendances » - mars 2014
- Rapport intermédiaire 1.0 du programme de réorganisation des TP - mai 2014
- Guide « Fonds à l'innovation » - septembre 2014
- Analyse des filières énergétiques renouvelables (3 volets) - août 2014

### 13.4 Soutiens accordés

#### Tourisme / aides par projets

- Produit combiné alliant une offre en transport (NStCM) et la création musicale *Listen to the brass night* de Massimo Furlan dans le cadre du far° CHF 10'000.-

#### Tourisme / FRET

- Luna Classics, soutien à l'amélioration de l'équipement CHF 50'000.-

#### Culture / soutiens et partenariats

- Compagnie Courte-Paille, *La vie bien qu'elle soit courte*
- Voice of Ruine, Tournée au Japon
- Théâtre amateur de Prangins
- Compagnie Inka, *Des couteaux dans les poules*
- Compagnie Bilbao Théâtre, *Tuesday, strange desire*
- Biennale internationale de la céramique
- Chloé Démétriadès, *La Caravane (far°)*
- Yannick Breitenmoser, *Conjunctive*
- Festival Nyon's on fire
- Les amis de Bernard Garo, 3 volets du projet ARIL
- Chœur mixte Le Chêne, *Chantons l'opéra*
- COV, Marco Polo et la Princesse de Chine
- Parenthèse culturelle
- IMMA
- J'val, 10<sup>e</sup> édition
- Poprock, 7<sup>e</sup> festival de Gilly
- FUN (ex-ateliers du Funambule)
- Autour de Mme de Staël
- Association des arts créatifs

- Variation Musicales de Tannay
- Visions du Réel, 20 ans de l'institution
- Visions du Réel, Prix Régionyon du long métrage
- Festival des arts vivants far°
- Usine à Gaz
- Théâtre de Rolle

Aides ponctuelles : CHF 62'000.-

Aides régulières : CHF 141'000.-

Partenariats : CHF 155'000.-

### Sports / soutiens

Soutien aux clubs, associations : CHF 1'000.-

- Volleyball club La Côte, préparation au championnat suisse.

Soutiens aux manifestations sportives : CHF 21'300.-

- Semi-Marathon de La Côte
- Courses populaires de La Dôle
- VTT La Barillette
- Triathlon de Nyon
- Tournoi de football / handicap

Soutiens aux sportifs d'élite : CHF 25'000.-

- Thibaud Decurnex, duathlon et triathlon
- Gaëtan Procureur, télémark swiss ski
- Emilie Amaron, judo
- Nicolas Rolaz, navigation sur optimiste
- Maxime Muraca, golf

### Socio-économie / soutiens

- Fonds à l'innovation, soutiens régional et cantonal  
CHF 50'000.-
- Mesure AppApp  
CHF 8'300.-

### Environnement / soutiens

- La planète bleue (Association Casino Théâtre de Rolle, Race for Water) CHF 3'000.-
- Les caravanes du paysage (PNRJV) CHF 5'000.-

### 13.5 Partenariat

Signature des conventions transporteurs – communication mobilité, CFF, CarPostal, TPN-NStCM

### 13.6 Événements

**29 janvier :** Joutes sportives du district de Nyon, à Saint-George

–

**20 février et 6 mars :** Présentation du PDRN opérationnel

–

**14 mars :** Atelier de concertation régionale sur le sport à Gland

–

**21 mai :** Fleur de foin, diversité biologique

–

**12 novembre :** Remise du Prix artistique Régionyon au Casino Théâtre de Rolle

## 14. GLOSSAIRE

ACW	Agroscope Changins-Wädenswil
ADAEV	Association pour le développement économique de la Vallée de Joux
ARCAM	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges
CARRE	Coopérative d'exploitation de l'abattoir régional de Rolle et environs
COBS	Certificat d'Origine Bois Suisse
CODEV	Coordination du développement économique vaudois
CoDir	Comité de direction du Conseil régional
FRAC	Fédération régionale des associations culturelles
FRET	Fonds régional d'équipements touristiques
GLCT	Groupement local de coopération transfrontalière
NRT	Nyon région tourisme
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
OFROU	Office fédéral des routes
OQE	Ordonnance fédérale pour la qualité écologique
OQP	Ordonnance sur la qualité paysagère
PDRA	Projet de développement régional agricole
PDRN	Plan directeur régional du district de Nyon
PME	Petite et moyenne entreprise
RC1	Requalification de la route cantonale entre Mies et Founex
RDU	Route de distribution urbaine
SDAN	Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise
SDOR	Schéma directeur de l'Ouest rollois
SOFREN	Société foncière de la région nyonnaise
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
TP	Transports publics
TRV	Transport Régional Voyageur
VLS	Vélos en libre-service



Conseil régional du district de Nyon  
10, rue du Marché — 1260 Nyon  
T. 022 361 23 24  
[www.regionyon.ch](http://www.regionyon.ch)